



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040766

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/03/2024 16H29 C:004400 I:02677

V/Email reçu le Jeudi 14/03/2024 a 16H29

SDC 'Les Ormes'
C/O REGIE PAUTET
RESIDENCE LES ORMES
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LES ORMES
86 TER AVENUE JEAN-JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 15 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N86 TER JAURES - LOGEMENT DE M ABARKAN AU RDC - TEL:06 95970872

MOTIF : INTERVENIR POUR UN CURAGE DE LA COLONNE DE L'ALLEE A 20 SUITE AU
SIGNALEMENT D'UN BOUCHON EMPECHANT LE BON ECOULEMENT DU LAVABO DU
LOGEMENT

Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 14/03 A 17H45
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M.ABARKAN AU REZ DE CHAUSSEE
DEPOSE DU SIPHON
CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL: LE SIPHON EST EN CHARGE
DEBOUCHAGE ET NETTOYAGE DU SIPHON
REPOSE DU SIPHON
CONTROLE BON ECOULEMENT-RAS
NETTOYAGE ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/03/24 a 07H19 M. O. PAUTET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040766

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2			Pour mémoire
1,50	H.Personnel Débouch. mécanique le 14/03	2	112,45		168,67
0,50	Sup.H.50%-Déb.mécaniq. +17h/20h-Sa 7/12h	2	56,23		28,11
TOTAL H.T.					196,78
T.V.A. a 10,00%					19,67
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>216,45</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES R.PAUTET
LES ORMES 86 TER AVENUE JEAN JAURES
69800 SAINT PRIEST
Tel : 04.78.20.04.20
S.A Capital 39.900 €- Siren 972-500-979
Régie-Syndic-Courtage assurance-Transaction
syndic@regiepautet.fr

Société SERVIMO
101 Avenue P Marcellin
69120 VAULX en VELIN

Tel 04.78.79.36.36
Email centreappels@servimo.fr

Le 14/03/2024

DEMANDE D'INTERVENTION - ORDRE DE SERVICE

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais :

**LES ORMES – cop 04
86 ter Avenue Jean JAURES
69800 SAINT PRIEST**

Sur place, vous voudrez contacter et faire signer le bon d'intervention qui devra être annexé à la facture par

Monsieur/madame :
Allée :
Rue :
Téléphone :

Objet de votre intervention :

Merci de bien vouloir intervenir pour un curage de la colonne de l'allée A20 suite au signalement d'un bouchon empêchant le bon écoulement du lavabo du logement ABARKAN (06 95 97 08 72) au rez-de-chaussée.

LES CLEFS SONT DISPONIBLES A L'AGENCE SUR RDV OBLIGATOIRE

Comptant sur une prompt intervention de votre part

Cordialement

La présente demande devra IMPERATIVEMENT être jointe à votre facture, faute de quoi, nous ne pourrions en assurer le règlement.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS FAIRE UN RETOUR D'INTERVENTION DES QUE LE TRAVAIL EST TERMINE ,ce par courriel

Le Syndic

Nota le diagnostic amiante est consultable en nos bureaux.

Vous voudrez bien prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux règles et principes applicables à votre métier et conditions particulières du présent chantier y compris les mesures de protections contre le COVID 19